

Conseil Supérieur des Messageries de Presse

Communiqué

- Capillarité du réseau de niveau 3 - Motion adoptée par la Commission du Réseau

La Commission du Réseau du Conseil Supérieur des Messageries de Presse, instituée en novembre 2009 par décision de l'Assemblée générale, a entamé ses travaux en janvier 2010. A l'occasion de sa séance du mercredi 7 juillet 2010, la Commission du Réseau a étudié une synthèse de l'activité du 1^{er} semestre 2010 en termes de évolution du réseau de niveau 3.

En prenant en compte l'impact positif des créations de points de vente ressortant des accords de liste en cours, les éditeurs ont agréé durant cette période de 6 mois 831 projets de création. Ce chiffre est à comparer aux 1017 projets qui avaient été agréés par la COV durant le 1^{er} semestre 2009. Il traduit un retrait significatif et inquiétant des ouvertures de points de vente (- 18.3 %).

Au vu de ce résultat, les éditeurs membres de la Commission du Réseau tiennent à réaffirmer unanimement l'attente des éditeurs quant au développement de la capillarité du réseau de vente. Ils appellent l'ensemble des acteurs du système de distribution et tout spécialement les dépositaires de presse, à se mobiliser fortement autour de cet objectif.

Paris, le 07 juillet 2010